



## Mon supérieur abuse et j'en peux plus.

Par **cuisinier**, le **08/01/2012 à 18:44**

Je travaille pour une société de restauration , mon "chef gérant"(employé comme moi) travaille de plus en plus pour son propre compte ( traiteur en auto entreprise) pendant les heures de travail sur notre site.(Parfois il fait plus d'heures pour lui que pour la société de restauration et va livrer ses propres clients).Cela fait plusieurs années que cela dure et prend de plus en plus d'ampleur.

Mon travail, mon moral,et ma santé s'en ressentent énormément car je me retrouve souvent seul alors que nous devrions être deux pour effectuer le travail.

Mes questions:

Mon chef gérant a t- il le droit d'agir ainsi ? ( parfois il m'empêche de prendre des jours de congés afin de faire ses propre clients pendant que moi j'effectue le travail de la société).

Si mes employeurs sont au courant de ses agissement que puis je faire A-t-on le droit d'utiliser ses heures de travail pour sa propre entreprise ?

Par **P.M.**, le **08/01/2012 à 20:17**

Bonjour,

Cela concerne essentiellement l'employeur et je pense que tout en posant cette question vous en connaissez la réponse...

En tout cas, vous pourriez refuser d'effectuer des heures supplémentaires si elles ne vous sont pas payées et n'accomplir que le travail qu'il vous est possible de fournir dans des conditions normales...